

DEC150878DRH

Décision portant composition de la Commission de Réforme du Centre National de la Recherche Scientifique

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat en son article 35,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du CNRS et notamment son article 8,

Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et aux régimes de congés de maladies des fonctionnaires,

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de Monsieur Alain Fuchs aux fonctions de Président du CNRS,

Vu l'arrêté du 12 mars 1985 portant création d'un comité médical auprès du CNRS,

Vu l'arrêté du 1^{er} septembre 1986 portant création d'une commission de réforme au CNRS,

Vu l'arrêté du 3 juin 2014 fixant la date des élections des membres des Commissions Administratives Paritaires compétentes à l'égard des personnels du CNRS,

DECIDE :

Article 1

La Commission de Réforme du CNRS est composée ainsi qu'il suit :

.1 Représentants du Président du CNRS :

Madame Longin Isabelle, Directrice Adjointe des Ressources Humaines ou
Madame Quilgars Corinne, Responsable du Service du Développement Social
de la Direction des Ressources Humaines

.2 Représentants du Contrôleur budgétaire et comptable:

Monsieur Blin Yves, responsable du Service Central de la Paie ou Madame Phares Alexandra, adjointe du responsable du Service Central de la Paie de la Direction des Comptes et de l'Information Financière

.3 Représentants des personnels, titulaires

Messieurs Gil Bernard et Lutfalla Georges, représentants du corps des Directeurs de Recherche,

Mesdames Hibold Corinne et Guiramand Janique, représentants du corps des Chargés de Recherche

.4 Représentants des personnels, suppléants

Madame Ansaldi Mireille et Monsieur Chavel Pierre, représentants du corps des Directeurs de Recherche,

Monsieur Djament Aurélien et Madame Fache Dany Fabienne, représentants du corps des Chargés de Recherche

.5 Membres titulaires du Comité Médical:

)a Médecins généralistes :

Docteur Vignalou Laurent, Président du Comité Médical,
Docteur Josse Williams

)b Médecins spécialistes

Docteur Faivre D'Arcier Stanislas, Cardiologue
Docteur Assous Noémie, Rhumatologue
Docteur Blaska Jaullery Brigitte, Cancérologue
Docteur Ficat Florence, Dermatologue
Docteur Behin Anthony, Neurologue
Docteur Brahmy Charles, Pneumologue
Docteur Wirth Jean-François, Psychiatre

.6 Membres suppléants du Comité Médical :

)a Médecins généralistes :

Docteur Demanche Sylvain,
Docteur Galinon Jean-Marc

)b Médecins spécialistes

Docteur Tournier Bruno, Cardiologue

Docteur Millet Bernard, Rhumatologue
Docteur Maury Jean-René, Cancérologue
Docteur Reynoird Elisabeth, Dermatologue
Docteur Magar Victor, Pneumologue
Docteur Segalas Talous Béatrice, Psychiatre
Docteur Maloux Hervé, Psychiatre

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20 mars 2015

Alain Fuchs